

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2020

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal s'est réuni le 6 Octobre 2020 à 19 h 00, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Frédéric DUCHÉ, Maire.

1. Monsieur le Maire ouvre la séance et désigne la secrétaire de séance
2. Madame Aurélie LORTIE est désignée Secrétaire de séance et procède à l'appel des membres du Conseil Municipal :

Présents :

M. Frédéric DUCHÉ, Maire, M. Léopold DUSSART, M. Jean-Philippe ADAM, Mme Valérie RANO, M. Gérard LERATE, Mme Sylvie GOULAY, M. Thierry LECOUR, Mme Armelle KRATZ, Adjointes ; Mme Colette CARON, M. Alain DAJON, Mme Jessica RICHARD, Conseillers Municipaux délégués ; M. Claude LETOURNEUR, Mme Caroline LEDOUX, M. Christian LEPROVOST, Mme Véronique BABIN-PREVOST, M. Willy WUYTS, Mme Aurélie LORTIE, Mme Françoise LORENZI, M. Arnaud TOLLEMER, M. Pascal PEREAL, Mme Martine SEGUELA, M. François VAUTHRIN, Mme Sandrine DA SILVA, M. Paul BERNARD, M. Christophe DELACOUR, Mme Fabienne DELACOUR, Conseillers Municipaux.

Absents excusés :

Mme Martine VANTREESE., pouvoir à M. Léopold DUSSART
M. Fabien HEYTENS, pouvoir à Mme Colette CARON
Mme Christiane CHARRIER, pouvoir à Mme Véronique BABIN-PREVOST

3. Sont adoptés les procès-verbaux des réunions du Conseil Municipal des 16 juin, 30 juin et 10 juillet 2020.

- oOo -

n°2020-58 **Avis du Conseil municipal sur l'ouverture de commerces de détail le dimanche pour l'année 2021 (nombre de dimanches inférieur ou égal à 5)**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable pour les portes ouvertes dans le secteur automobile pour l'année 2021, **à la majorité des voix (4 contre).**

n°2020-59 **Désignation des membres à la Commission du marché hebdomadaire**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne Madame Martine VANTRESSE et Messieurs Léopold DUSSART, Thierry LECOUR, Alain DAJON, Paul BERNARD pour siéger au sein de la Commission consultative du marché hebdomadaire, **à la majorité des voix (2 abstentions).**

- n°2020-60** **Convention d'occupation par l'association SORESO du rez-de-chaussée de l'immeuble situé 25 avenue de la République**
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de renouveler à titre gratuit avec l'association SORESO la convention d'occupation pour le RDC de l'immeuble sis 25 Avenue de la République pour six mois, d'autoriser le Maire ou son adjoint délégué à signer ladite convention, *à l'unanimité des voix.*
- n°2020-61** **Convention de mise à disposition d'un terrain communal au CSA « La Compagnie d'Arc des Andelys »**
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de mettre à disposition par convention à titre gratuit et pour une durée de 2 ans une partie du terrain cadastré section G n°9 à la section de tir à l'arc du CSA « La Compagnie d'Arc des Andelys » et d'autoriser le Maire ou son adjoint délégué à signer la convention de renouvellement, *à l'unanimité des voix.*
- n°2020-62** **Nouveau règlement des terrasses et étalages 2020**
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le nouveau règlement des terrasses et étalages, et l'exonération de la redevance au titre de l'année 2021, *à l'unanimité des voix.*
- n°2020-63** **Convention « Archives » avec le Centre de Gestion de l'Eure**
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire ou son adjoint délégué à signer la convention Archives avec le Centre de Gestion de l'Eure, *à l'unanimité des voix.*
- n°2020-64** **Incorporation d'un bien sans maître dans le domaine communal – AV 04 - Radeval**
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à appréhender et incorporer dans le domaine communal, le bien sans maître à proprement dit, constitué du terrain cadastré AV 04 aux Andelys, *à l'unanimité des voix.*
- n°2020-65** **Droit de préemption urbain – portage foncier par l'Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN)**
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide la demande d'intervention de l'EPFN pour procéder le cas échéant et selon les conclusions de l'étude flash, à l'acquisition des parcelles cadastrées section AR 358,359,60,361,362 et 364, en lieu et place de la commune et constituer une réserve foncière, autorise le maire à signer la convention de réserve foncière à intervenir avec l'EPFN ainsi que tous les actes nécessaires à la mise en œuvre du droit de préemption urbain et à cette acquisition, s'engage à racheter, le cas échéant, le terrain à l'EPFN dans un délai maximum de 5 ans, *à l'unanimité des voix (4 contre).*
- n°2020-66** **Désignation des membres à la CCA – Commission Communale pour l'Accessibilité**
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir les 16 membres proposés pour siéger au sein de la CCA, *à l'unanimité des voix.*
- n°2020-67** **Budget Ville – Décision modificative n°1 – Écritures comptables opérations d'ordre – études suivies de travaux à basculer aux chapitres 23 et 21**
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de passer les écritures comptables suivantes, *à l'unanimité des voix:*

Chapitre 041 Recettes d'investissement :

Article 2031 « frais d'études »	+ 34 680.50 €
Article 2031 « frais d'études »	+ 8 604.00 €

Chapitre 041 Dépenses d'investissement :

Article 21318 « autres bâtiments communaux »	+ 34 680.50 €
Article 2313 « travaux en cours »	+ 8 604.00 €

n°2020-68

Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide la création de 6 postes d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet, d'1 poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet, d'1 poste d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe à temps complet, d'1 poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet, valide la suppression de 7 postes d'adjoint technique à temps complet, **à l'unanimité des voix.**

n°2020-69

Prime de fin d'année 2020 – Détermination du montant

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer le montant de la prime pour l'année 2020 à 571,54€, dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget primitif 2020 chapitre 012, **à l'unanimité des voix.**

n°2020-70

SIEVN – Rapport annuel 2019 du délégataire – Porter à connaissance

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2019 du SIEVN.

n°2020-71

SIEGE 27 - Réunions du Comité syndical des 10 et 18 juillet 2020 – Porter à connaissance des procès-verbaux

Le Conseil Municipal prend acte des procès-verbaux du Comité syndical du SIEGE 27 en date des 10 et 18 juillet 2020.

n°2020-72

Attribution d'une subvention pour l'école des jeunes Sapeurs-Pompiers des Andelys

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention de 500€ au Centre d'Incendie et de Secours des Andelys, à destination des activités de leur école de jeunes sapeurs-pompiers, **à l'unanimité des voix.**

n°2020-73

Attribution d'une subvention complémentaire pour la location de salles à la Maison des Associations au profit de l'OCLA, gestionnaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide le versement d'une subvention de 1 578€ au profit de l'OCLA, **à l'unanimité des voix.**

n°2020-74

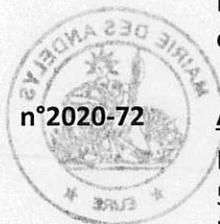
Attribution d'une subvention complémentaire pour la location de la salle polyvalente de Cléry au profit de l'ALCB, gestionnaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide le versement d'une subvention de 350€ au profit de l'ALCB, **à l'unanimité des voix.**

n°2020-75

Validation de la participation du Musée Nicolas Poussin au programme « Pass touristique » de l'Office de Tourisme SNA

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide la participation du Musée Nicolas Poussin au programme « Pass Nouvelle Normandie », et la création d'une entrée réduite à 1,60€ au lieu de 3,20€ sur présentation du Pass, **à l'unanimité des voix.**



n°2020-76 **Convention de partenariat pour le Pass Festival Normandie Impressionniste 2020**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide la participation du Musée Nicolas Poussin au programme Pass Festival Nouvelle Normandie et la pratique d'un tarif réduit à 1,60€, **à l'unanimité des voix.**

n°2020-77 **Validation du dossier de demande de dénomination « Commune touristique » pour la ville des Andelys**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la démarche de demande de dénomination de « Commune touristique » pour la ville des Andelys, et valide le formulaire de demande, **à l'unanimité des voix.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h55.

Fait aux Andelys, le 7 octobre 2020.

Le Maire,

Frédéric DUCHE

